

**AFGHANISTAN**

Amnesty International salue la création de la Commission afghane indépendante des droits humains

Index AI : ASA 11/010/02

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International s'est vivement félicitée de la création de la première commission des droits humains d'Afghanistan. Hamid Karzaï, président de l'administration intérimaire afghane, a promulgué ce jour (jeudi 6 juin 2002) le décret portant création de la Commission afghane indépendante des droits humains.

« Cette commission jouera un rôle fondamental en matière de promotion et de défense des droits fondamentaux de tous les habitants d'Afghanistan, tant en contribuant à remédier aux atteintes aux droits humains commises par le passé qu'en s'efforçant de les protéger dans l'avenir », a souligné Amnesty International.

L'organisation appelle les autorités afghanes et la communauté internationale à œuvrer ensemble afin que la Commission devienne partie intégrante d'un système plus vaste

de protection et de promotion des droits humains. La Commission devrait accompagner la reconstruction d'un système judiciaire garantissant le droit à un procès équitable, et excluant tout recours à la peine de mort, ainsi qu'à tout autre châtiment cruel, inhumain ou dégradant.

Le mandat de la commission semble très prometteur. En outre, elle comprend un nombre significatif de femmes (4 sur les 11 membres qui la composent) et réunit des personnes d'origines ethniques diverses.

« La communauté internationale doit s'engager à fournir les ressources suffisantes en termes de financement et de compétence pour que cette instance devienne réalité », a conclu Amnesty International. \_

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>